

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL : INTENSIFIER LES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AVEC LE NOUVEAU BRÉSIL

Le gouvernement du Canada (« le gouvernement ») a examiné attentivement le cinquième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (CSPAECI) : Intensifier les partenariats stratégiques avec le nouveau Brésil.

Le gouvernement souhaite remercier les membres du Comité pour ce rapport exhaustif et approfondi, et se réjouit de l'intérêt que ceux-ci continuent de manifester à l'égard du Brésil en tant que priorité stratégique pour le Canada. Le gouvernement souhaiterait de plus remercier le Comité pour avoir mis en lumière la diversité de la relation bilatérale et des différents mécanismes en place qui continuent de contribuer positivement à l'avenir de la relation, ainsi que les domaines dans lesquels le gouvernement pourrait s'engager pour intensifier davantage la relation du Canada avec le Brésil. Le gouvernement est heureux de constater qu'un certain nombre des recommandations formulées par le Comité s'harmonisent bien avec ce que le gouvernement fait ou planifie déjà avec le Brésil.

L'approche pangouvernementale à l'égard des relations avec le Brésil dans un vaste éventail de secteurs, y compris l'agriculture, la défense, l'éducation, la santé, la science et la technologie, entre autres, a permis au Canada d'établir des liens solides dans des domaines d'intérêt mutuel avec le Brésil.

Le gouvernement du Canada adhère à l'esprit et à l'intention du rapport du Comité sur le Brésil, et est ravi de présenter la réponse suivante aux recommandations présentées dans ce rapport :

RECOMMANDATION 1

Considérant que le commerce bilatéral entre le Canada et le Brésil s'est accru de plus de 150 p. 100 depuis 2002, pour se chiffrer à 6,7 milliards de dollars en 2011, ce qui coïncide avec une hausse comparable des contacts personnels, le Comité recommande que le gouvernement du Canada mette en œuvre les protocoles d'entente et les accords convenus avec le Brésil et qu'il envisage d'autres initiatives stratégiques qui permettront de renforcer davantage les rapports mutuels.

Tel qu'indiqué dans le rapport du Comité, la relation Canada-Brésil a accompli des progrès considérables au cours des dernières années, et le gouvernement a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à élargir et à approfondir cette relation. Les récentes visites de haut niveau au Brésil, y compris celle du Premier ministre du Canada, Son Excellence le très honorable Stephen Harper, en août 2011 et celle du gouverneur général du Canada, Son Excellence le très honorable David Johnston, en avril 2012, ont grandement contribué à accroître la visibilité du Canada au Brésil et la visibilité du Brésil

au Canada. Ces visites ont aussi abouti à la création d'un nombre impressionnant de nouveaux mécanismes et instruments qui ont établi les bases de notre engagement bilatéral et permis d'accroître le dynamisme robuste animant notre relation au cours des dernières années. Les exigences ont été relevées et les attentes des deux parties sont maintenant grandes quant à la réalisation des engagements.

Le gouvernement s'engage à mettre en œuvre les accords et les protocoles d'entente (PE) actuels qu'il a conclus avec le Brésil. Le Canada et le Brésil ont signé des PE sur la coopération olympique et l'efficacité de l'aide internationale en matière de développement, qui sont tous deux expliqués de façon plus détaillée dans les recommandations 5 et 8 respectivement. Le Canada a des PE de longue date avec le Brésil dans les secteurs de la santé, du travail, de l'emploi et de la coopération dans le domaine du sport qui continuent d'assurer une collaboration étroite entre nos pays. Le Canada a l'intention de renouveler le PE sur le développement durable des minéraux et des métaux, et cherche à reprendre les discussions avec le Brésil en vertu du PE sur les consultations et la coopération en matière de développement environnemental et durable. Le Canada et le Brésil coopèrent également dans le secteur forestier, où le Brésil a renforcé son appui à l'établissement de nombreuses forêts modèles, un concept élaboré par le gouvernement du Canada.

Le Canada et le Brésil ont signé des accords comme l'Accord sur le transport aérien et l'Accord sur la sécurité sociale (tous deux ratifiés par le Canada), et sont à mettre la dernière main sur un accord d'assistance mutuelle en matière douanière. Depuis la publication du rapport du Comité, le Canada et le Brésil ont entamé des négociations sur un accord de coopération en matière de défense. En outre, des représentants du Canada et du Brésil s'emploient à établir deux importants mécanismes de collaboration annoncés par le Premier ministre Harper et Son Excellence Dilma Rousseff, présidente de la République fédérative du Brésil, en août 2011 – un Dialogue sur l'énergie et un Dialogue sur la coopération spatiale, ce dernier ayant été lancé en décembre 2012. Des discussions concernant la portée, les objectifs et les modalités de ces mécanismes ont lieu actuellement entre les représentants des deux pays.

Depuis la publication du rapport du Comité en mai 2012, le ministre des Affaires étrangères du Canada John Baird et le ministre des Relations extérieures du Brésil, Son Excellence Antônio Patriota, ont tenu le premier Dialogue sur le partenariat stratégique Canada-Brésil, qui a été annoncé conjointement par le Premier ministre Harper et la présidente Rousseff en août 2011. Le Dialogue a eu lieu le 25 octobre 2012 à Ottawa, et a permis à nos pays d'échanger leurs points de vue sur les questions internationales actuelles présentant un important intérêt mutuel et de discuter de leur programme bilatéral. Ce nouveau mécanisme annuel de haut niveau complète les consultations politiques annuelles existantes, tenues auprès du sous-ministre des Affaires étrangères.

Comme l'indique le rapport du Comité, le gouvernement a lancé des discussions commerciales exploratoires avec le MERCOSUL (composé alors de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay) en vue d'étudier les options pour améliorer notre relation commerciale bilatérale. Les représentants du Canada et du MERCOSUL ont tenu

trois rencontres personnelles ainsi que de nombreuses vidéoconférences et téléconférences au cours du processus exploratoire, qui s'est conclu avec succès en mai 2012.

Les visites effectuées par les ministres et les représentants de haut niveau continuent de jouer un rôle important pour susciter et faire progresser la coopération bilatérale. La visite du ministre du Commerce international et de la Porte d'entrée du Pacifique du Canada, l'honorable Ed Fast, qui a dirigé une mission d'infrastructure au Brésil en juin 2011, a permis de créer de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes qui cherchent à étendre leur portée au Brésil. La visite au Brésil, en août 2012, de la ministre d'État des Affaires étrangères du Canada (Amériques et Affaires consulaires), l'honorable Diane Ablonczy, portait principalement sur l'expansion des liens infranationaux par des rencontres ciblées avec des dirigeants municipaux et d'État clés, y compris le gouverneur de l'État de Rio Grande do Sul – l'État jumelé à la province du Manitoba – et le gouverneur de l'État de Minas Gerais – qui accueille un volume considérable d'investissements canadiens, notamment dans le secteur minier. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), l'honorable Gary Goodyear, a accompagné le gouverneur général Johnston au Brésil en avril 2012, solidifiant la position du Canada en tant que partenaire engagé dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (STI). Le gouvernement attend avec intérêt la tenue d'autres visites clés au Brésil de ministres et de représentants de haut niveau, en application de sa stratégie d'engagement pangouvernemental, et sera heureux d'accueillir leurs homologues brésiliens au Canada.

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement du Canada concentre son attention sur ses rapports avec le Brésil dans les secteurs de l'éducation, des sciences et de la technologie, des investissements et du commerce, ainsi que sur les partenariats régionaux et mondiaux, là où les avantages et le leadership du Canada constituent une valeur ajoutée pour le Brésil.

L'engagement du Canada envers le Brésil est vaste et comporte de multiples facettes. Le gouvernement est ravi de constater que les recommandations du Comité permettent de renforcer et de valider son approche actuelle et souscrit à l'observation du Comité selon laquelle le Canada doit concentrer son attention dans les secteurs où nos intérêts convergent, et où les avantages et le leadership du Canada représentent une valeur ajoutée pour le Brésil afin de nous rendre pertinents face à la concurrence et à l'intérieur de contraintes sur le plan des ressources. Le Comité a défini l'éducation, les STI, l'investissement et le commerce, l'infrastructure (notamment dans le secteur des transports) et les partenariats régionaux et mondiaux comme les principales pierres angulaires de notre relation, et le gouvernement s'engage à multiplier ses efforts dans ces secteurs d'intérêt mutuel.

Le commerce, l'innovation et l'éducation étaient, en fait, les thèmes dominants des visites au Brésil du Premier ministre (2011) et du gouverneur général (2012), qui ont été de grandes réussites. Ces visites ont contribué à souligner l'engagement de notre gouvernement à l'égard de notre relation avec le Brésil, et ont communiqué le message que le Canada est un partenaire de choix pour l'éducation et l'innovation, et ont attiré l'attention sur les capacités du Canada dans les secteurs d'intérêt stratégique pour le Brésil comme les infrastructures et les transports. La relation entre le Canada et le Brésil dans le domaine de l'éducation sera examinée plus en détail dans les réponses aux recommandations 3 et 4.

La relation Canada-Brésil dans le secteur des STI a progressé à un rythme impressionnant. Le Brésil est l'un des quatre pays avec lesquels le Canada a conclu un accord financé en S-T, par l'intermédiaire du Programme de partenariats internationaux en science et technologie. Les appels de propositions sont alignés avec les secteurs définis dans le Plan d'action. Le nombre de collaborations Canada-Brésil dans les domaines des sciences naturelles et de l'ingénierie a plus que triplé au cours de la période de 1999 à 2009 (les plus récentes données disponibles), passant de 177 collaborations à 654. En outre, de 1996 à 2010, le nombre de publications universitaires corédigées par le Canada et le Brésil a quadruplé, une hausse plus grande que le nombre combiné de publications corédigées par le Canada et des partenaires traditionnels en STI, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Suisse. On prévoit que la collaboration continuera d'augmenter étant donné que l'Accord-cadre sur la coopération en science, en technologie et en innovation entre le Canada et le Brésil (au niveau des traités) a été ratifié en 2010.

Depuis sa première réunion en 2011, le Comité conjoint Canada-Brésil de coopération en science, technologie et innovation – chargé d'assurer une orientation stratégique pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre sur la coopération en science, en technologie et en innovation entre le Canada et le Brésil – a réussi à élaborer l'historique Plan d'action susmentionné, annoncé par le Premier ministre Harper et la présidente Rousseff en août 2011, et lancé lors de la visite, en avril 2012, du gouverneur général Johnston au Brésil. Le Plan d'action est un document évolutif qui définit quatre secteurs prioritaires prometteurs par l'intermédiaire de groupes de travail établis dans les domaines suivants : sciences de la vie, sciences et technologies océaniques, technologies propres et d'énergie verte et technologies de l'information et des communications, en plus de la nanotechnologie comme thème intersectoriel. La deuxième réunion du comité mixte est prévue pour le début de 2013 à Brasília.

En ce qui concerne les investissements et les échanges, il est important de souligner les progrès accomplis dans le cadre du Forum des PDG Canada-Brésil, qui vise à nous aider à renforcer nos liens commerciaux et d'affaires. Tous les membres du Forum des PDG Canada-Brésil ont maintenant été annoncés. En novembre 2012, une première réunion du groupe de travail du Forum s'est tenue à Ottawa pour jeter les bases de la réunion des dirigeants. Les résultats de la réunion du groupe de travail ont été présentés lors de la réunion annuelle de la Commission mixte sur les relations économiques et commerciales Canada-Brésil (CMEC) coprésidée par le sous-ministre du Commerce

international du Canada et le sous-secrétaire général aux affaires économiques et financières du Brésil, le 26 novembre 2012 à Ottawa. Il est prévu que la première réunion officielle du Forum aura lieu lorsque les dirigeants se réuniront de nouveau, et ses recommandations aux dirigeants seront essentielles à la définition de la voie à suivre pour notre relation commerciale.

Même si cela est indiqué dans le rapport du Comité, il est utile de réitérer que la CMEC est le principal mécanisme institutionnalisé pour le dialogue sur les questions économiques et commerciales mondiales, l'échange d'information et la coopération commerciale et économique entre nos pays. La prochaine réunion de la CMEC est prévue pour la fin de 2013 au Brésil. Outre ce mécanisme bilatéral clé, le Canada et le Brésil, comme deux économies mondialement intégrées, partagent aussi des intérêts semblables dans divers forums économiques multilatéraux comme l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation mondiale du commerce et le G20.

Même si le commerce bilatéral de marchandises s'est accru de 42 p. 100 au cours des cinq dernières années, la véritable histoire se trouve au chapitre de l'investissement. En 2011, le Brésil était la sixième source la plus importante d'investissements directs étrangers au Canada, ses stocks cumulatifs s'élevant à 18,6 milliards de dollars. Selon des sources brésiliennes, le Canada est leur première destination pour les investissements extérieurs brésiliens. La société minière Vale est devenue le plus important investisseur du Brésil au Canada suite à son acquisition d'Inco Ltd pour 19,4 milliards de dollars en 2006. En septembre 2010, Exportation et développement Canada (EDC) a fait les manchettes avec son annonce d'un financement d'un milliard de dollars pour Vale. Ses opérations au Canada comprennent celles au Canada atlantique, facilitées par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et d'autres partenaires de financement, ce qui a mené à un investissement de 3,5 milliards de dollars effectué par Vale dans une usine hydrométallurgique à pleine échelle à Terre-Neuve-et-Labrador qui sera achevée en 2013. Outre Vale, les autres investissements brésiliens au Canada sont concentrés dans le ciment (Votorantim/St. Marys), l'acier (Gerdau Ameristeel) et le brassage (Ambev/Labatt). Tout récemment, en janvier 2013, JBS, la plus grande entreprise de transformation des aliments du Brésil et la plus importante entreprise au monde dans le secteur du bœuf, a fait l'acquisition de XL Foods of Alberta.

Reconnaissant que bon nombre d'entreprises multinationales (EMN) ont leur siège social ou des succursales menant des activités d'envergure au Brésil qui alimentent les chaînes de valeur mondiales riches en occasions, le gouvernement s'est engagé à saisir les occasions avec ces entreprises multinationales et à en faire de réels débouchés pour les clients canadiens, en créant un poste axé sur les chaînes de valeur mondiales au consulat général de São Paulo. L'agent de commerce chargé des chaînes de valeur mondiales coordonne les mesures à prendre entre tous les secteurs pertinents et les autres secteurs fonctionnels pour produire des renseignements et faciliter de manière proactive les interactions commerciales pour les fournisseurs canadiens en vue d'accroître leur niveau de participation dans les chaînes de valeur mondiales de ces entreprises. En outre, par l'intermédiaire du Comité consultatif Canada-Brésil sur l'agriculture (CCA), qui a été établi en 2006 par les ministères de l'Agriculture des deux pays et qui relève de la

CMEC, le Canada continuera de renforcer la collaboration en matière d'agriculture et d'améliorer la coopération dans les secteurs du commerce, de la biotechnologie, de la recherche et de l'innovation. Le CCA nous permet de prévenir et de gérer les irritants commerciaux, et de discuter des questions touchant les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (y compris la foresterie et les pêches). La prochaine réunion du CCA est prévue pour avril 2013 à Ottawa.

Le secteur de l'infrastructure représente également un domaine d'intérêt prioritaire pour le développement du commerce international et est traité de manière approfondie dans la réponse à la recommandation 5. Le transport est le segment de l'infrastructure où le Canada est le mieux placé pour réaliser une percée majeure, ce qui ouvrirait la voie aux possibilités dans d'autres secteurs des infrastructures comme l'eau/les eaux usées et l'électricité, étant donné que les mêmes sociétés brésiliennes exercent des activités dans ces secteurs. Le Canada a déjà fort bien réussi dans des projets d'infrastructure du secteur des transports au Brésil, notamment avec le récent contrat de monorail d'une valeur de 1 milliard de dollars de Bombardier Transport pour le métro de São Paulo. Le gouvernement prévoit qu'en continuant de « fermer le triangle » entre les nombreux fournisseurs canadiens qui font des affaires avec les entrepreneurs brésiliens et les nombreux investisseurs cherchant à investir dans des projets d'infrastructure relatifs aux transports au Brésil, le Canada a un modèle gagnant pour changer la façon dont il est perçu par ses homologues brésiliens. Le fait de réunir ces intervenants sous l'ombrelle canadienne rehausse le profil du Canada, qui est alors pris plus au sérieux par d'importantes entreprises locales du secteur des infrastructures, ce qui ouvre des portes aux fournisseurs canadiens.

Enfin, en ce qui concerne les partenariats mondiaux constituant l'une des principales pierres angulaires de notre relation bilatérale, des mécanismes comme le Dialogue sur le partenariat stratégique, la CMEC et les consultations politiques permettent au Canada et au Brésil d'avoir des discussions franches sur des questions bilatérales, régionales et mondiales d'intérêt mutuel. Le Brésil et le Canada travaillent également en vue de l'atteinte d'objectifs communs au sein d'instances multilatérales, comme la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

En résumé, le gouvernement est d'avis que nous avons atteint un niveau important et sans précédent de bonne volonté et d'engagement solide dans notre relation avec le Brésil. Le Canada dispose d'un vaste éventail d'instruments et de mécanismes pratiques lui permettant de poursuivre son travail et de tirer parti du dynamisme considérable suscité à tous les niveaux et dans un vaste éventail de secteurs. Le gouvernement continuera de mettre en œuvre et de respecter ces engagements tout en se concentrant sur les secteurs clés où les intérêts, capacités et avantages du Canada recourent les besoins et aspirations du Brésil.

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement du Canada déploie les appuis et ressources nécessaires pour que l'éducation demeure un moteur de l'intensification des rapports entre le Canada et le Brésil.

Le gouvernement déploie des appuis et ressources considérables pour que l'éducation demeure un moteur de l'intensification des relations bilatérales. Même si un plan d'action sur l'éducation Canada-Brésil, servant souvent de référence dans le rapport du Comité, n'a pas été élaboré, les relations universitaires entre le Canada et le Brésil sont très diversifiées, font intervenir un large éventail d'intervenants et progressent de façon continue. Dans le cadre de l'engagement du Canada dans les Amériques, le gouvernement a déterminé deux principaux produits livrables dans le secteur de l'éducation internationale, à savoir le lancement d'un important programme régional de bourses et la création d'une conférence sur l'enseignement supérieur dans les Amériques.

Le premier produit livrable a été réalisé en avril 2009 avec le lancement du Programme des futurs leaders dans les Amériques, qui a été annoncé par le Premier ministre Harper. Les bourses sont conçues pour appuyer le développement du capital humain et promouvoir une prochaine génération de leaders dans les Amériques tout en resserrant les liens interinstitutionnels. Le Brésil est le principal bénéficiaire de ce programme, ayant reçu environ 500 bourses de 2009 à 2012.

Le deuxième produit livrable a été la création du Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), une initiative propre au Canada permettant aux établissements d'enseignement, aux organisations et aux gouvernements dans la région de se rencontrer régulièrement. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a appuyé financièrement le Secrétariat du CAEI pour assurer la réussite du premier événement à Calgary à l'automne de 2010, du deuxième au Brésil au printemps de 2012 et du prochain congrès qui aura lieu au Mexique à l'automne de 2013. L'événement de 2012 à Rio de Janeiro a été une importante réussite au cours de laquelle le gouverneur général Johnston a dirigé une délégation de 26 présidents d'universités canadiennes, et représente un grand pas en avant dans le partenariat Canada-Brésil.

Depuis 2007, le Brésil a été un marché prioritaire dans le cadre du programme de promotion des services d'éducation Édu-Canada, lequel reçoit des fonds pour promouvoir le Canada comme destination d'études et de recherche. Parmi les initiatives organisées par les missions du Canada au Brésil, notons les foires annuelles « Imagine – Éducation in/au Canada » qui, en septembre 2012, ont attiré près de 5 000 étudiants et 80 établissements canadiens à Brasília, à Recife et à São Paulo.

En 2011, il y avait 2 493 étudiants brésiliens au Canada pour une période de plus de six mois, représentant une hausse de 10 p. 100 par rapport à 2010 et une contribution à l'économie canadienne estimée à 77,3 millions de dollars. Le Canada est la principale destination des Brésiliens qui souhaitent étudier l'anglais comme langue seconde, et se

classe au deuxième rang, après la France, pour l'étude de la langue française, avec un nombre approximatif de 20 000 étudiants au Canada pour six mois ou moins en 2011.

Le budget de 2011 a annoncé une nouvelle Stratégie internationale en matière d'éducation (SIE), en attente des recommandations d'un groupe consultatif indépendant. Le 14 août 2012, le ministre Fast a publié le rapport final du groupe consultatif, dans lequel sont formulées 14 recommandations visant à assurer la prospérité économique future et faire du Canada une destination de choix pour les meilleurs talents souhaitant faire des études ou de la recherche. Le rapport recommande de mettre l'accent sur les marchés en expansion, y compris le Brésil, pour les activités de promotion.

Des six pays prioritaires identifiés dans la SIE, le Brésil a été choisi comme pays pilote pour l'élaboration d'une stratégie propre à un pays. Les éléments de cette stratégie comprendront le renforcement de la représentation internationale, l'augmentation des initiatives promotionnelles et des activités de sensibilisation par le réseau des agents d'éducation qui travaillent dans un total de six bureaux du gouvernement du Canada au Brésil (ambassade à Brasília; consulats généraux à Rio de Janeiro et à São Paulo; bureaux commerciaux à Recife, à Belo Horizonte et à Porto Alegre), ainsi que l'élaboration et la diffusion de l'information commerciale pour les établissements. Parmi les initiatives précises, notons l'organisation et l'expansion de la foire « Imagine – Éducation in/au Canada » propre au Canada, une robuste campagne de sensibilisation auprès des médias et la mise en œuvre d'une stratégie d'engagement des anciens élèves.

La recherche entreprise au nom de la Direction de l'éducation internationale et de la jeunesse du MAECI indique que le gouvernement est le plus grand bailleur de fonds au chapitre de la mobilité des étudiants et des chercheurs entre le Canada et le Brésil. Les résultats de l'étude de 2012 démontrent que des sommes de 8 515 153 dollars en 2010-2011 et de 12 083 347 dollars en 2011-2012 ont été versées par des sources canadiennes pour la mobilité entre le Canada et le Brésil. Le gouvernement était de loin le plus important bailleur de fonds d'une telle mobilité, avec des contributions déclarées de 6 219 436 dollars en 2010-2011 et de 8 072 384 dollars en 2011-2012.

Le Canada attend avec intérêt de continuer à favoriser la création de liens universitaires par des mécanismes comme le PE Canada-Brésil concernant la mobilité universitaire et la coopération scientifique. Sa première initiative a été le programme des projets de recherche conjoints Canada-Brésil, qui appuie les bourses bilatérales pour quelque 100 étudiants canadiens et brésiliens au doctorat participant à 11 projets de recherche conjoints. Ce programme enrichit les établissements d'enseignement du Canada par des projets de recherche conjoints en équipe dans des domaines d'intérêt mutuel pour les deux pays. Le deuxième appel de propositions est prévu pour le début de 2013.

En outre, le Canada et le Brésil resserrent leurs liens de coopération universitaire en vertu de l'Accord-cadre sur la coopération en science, en technologie et en innovation. Cet accord permet de créer des liens entre l'industrie et le monde universitaire en traitant de la coopération dans les domaines des STI et de la recherche avec le Brésil. En outre, l'appel de financement de l'été 2012 de Partenariats internationaux en science et

technologie Canada (PISTCanada) pour des propositions a attiré un total de 22 projets menés par l'industrie pour établir des collaborations entre les secteurs public et privé afin de développer des produits et services commerciaux. Les résultats de cette compétition seront annoncés au printemps de 2013, et devraient appuyer les projets de recherche dans chacun des secteurs de priorité. Enfin, le MAECI continue d'explorer les synergies entre le secteur de l'éducation et celui de la science, des technologies et de l'innovation (STI) et d'en tirer parti, et travaille en étroite collaboration avec Mitacs, un organisme de recherche à but non lucratif qui soutient l'innovation nationale en assurant la coordination de projets de recherche menés conjointement par l'industrie et les universités, afin de promouvoir le programme de stagiaires de Globalink. Le MAECI collabore également avec le nouveau Forum des PDG et d'autres pour déterminer les possibilités qui s'offrent aux chercheurs et aux étudiants non seulement au sein du milieu universitaire, mais aussi dans le secteur privé. En 2010, le MAECI a aussi créé un poste d'agent régional d'éducation au consulat général du Canada à São Paulo, au Brésil, avec pour objectif de renforcer les relations avec les Amériques en matière d'éducation et d'appuyer les missions du Canada dans la région concernant les activités d'éducation.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement du Canada appuie les collèges canadiens dans leurs démarches visant à participer au programme « Science sans frontières » de la présidente Rousseff, et qu'il encourage le secteur privé canadien à trouver des façons d'offrir des stages aux étudiants brésiliens dans le cadre de ce programme.

Au cours de sa visite officielle au Brésil en avril 2012, le gouverneur général Johnston a annoncé que le Canada attend avec intérêt d'accueillir jusqu'à 12 000 étudiants brésiliens dans le programme Science sans frontières (SSF). Près de 1 500 étudiants brésiliens sont arrivés au Canada dans le cadre de ce programme au cours de l'année civile universitaire 2012-2013, ce qui place le Canada au cinquième rang mondial des pays accueillant des étudiants du programme Science sans frontières dans le monde (devançant des pays concurrents comme le Royaume-Uni et l'Allemagne) durant cette première année du programme de quatre ans.

Le Canada voit le programme SSF brésilien comme une pratique exemplaire pour l'engagement dans l'éducation et l'innovation internationales, et le gouvernement a joué un rôle clé en facilitant une approche canadienne coordonnée auprès des intervenants brésiliens et la prestation du programme au Canada. Parmi les organismes de mise en œuvre du programme SSF au Canada, notons : (1) l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), (2) le consortium de l'Université de l'Alberta, de l'Université Laval, de l'Université Dalhousie et de l'Université d'Ottawa (CALDO), (3) le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) et (4) Mitacs, un organisme de recherche à but non lucratif.

En ce qui concerne les efforts déployés par le gouvernement pour favoriser la participation des collèges canadiens au programme SSF, le 14 novembre 2011, la ministre d'État Ablonczy a prononcé un discours liminaire lors du deuxième Forum sur

l'éducation professionnelle et technique Canada-Brésil à Montréal, organisé par l'ACCC. Depuis, la section technique et professionnelle du ministère brésilien de l'Éducation et le Conseil national des établissements du Réseau fédéral de l'éducation professionnelle, des sciences et de la technologie ont exprimé le souhait que le Canada soit la destination privilégiée des étudiants des secteurs techniques/professionnels.

Les programmes pour les boursiers du programme SSF au Canada comprennent jusqu'à trois composantes : formation linguistique en anglais/en français, études ou recherche universitaire dans un établissement canadien, ainsi que stage avec un laboratoire de recherche ou dans le secteur privé, tel qu'annoncé par le gouverneur général lors d'une conférence de presse conjointe avec la présidente Rousseff dans le cadre de sa visite en avril 2012. Le gouvernement, en collaboration avec les organismes de mise en œuvre, cherche des mécanismes pour mieux aider à organiser le volet de stage de la formation du programme SSF. En outre, le Forum des PDG Canada-Brésil joue un rôle de premier plan en déterminant les partenaires du secteur privé qui accueilleront les stagiaires dans le cadre du programme SSF. On prévoit que la majorité des boursiers du programme SSF prendront part à un stage de recherche dans un établissement ou à un stage dans le secteur privé. Au niveau collégial, chaque établissement est chargé d'organiser un stage dans le secteur privé. En outre, le financement annoncé prochainement pour les projets de recherche sous conduite du secteur privé par PISTCanada comprendra des dispositions pour le soutien de la participation des étudiants à des projets de recherche entre les deux pays.

Les objectifs du programme SSF sont conformes à l'esprit de l'Accord-cadre sur la coopération en science, en technologie et en innovation entre le Canada et le Brésil et du PE ultérieur dans le secteur de l'éducation entre le MAECI et CAPES (agence fédérale brésilienne pour le soutien à l'enseignement du deuxième cycle et son évaluation), qui comprennent une collaboration en matière de recherche aux fins du renforcement des capacités et du resserrement des liens interpersonnels. Au cours de la visite du gouverneur général, le Canada et le Brésil ont mis sur pied un plan d'action. Parmi ses priorités, notons la coordination des programmes visant à stimuler la mobilité des étudiants et des chercheurs au sein de l'industrie et du monde universitaire par les programmes actuels, comme le programme SSF.

Le programme SSF figure au nombre des quelques initiatives brésiliennes en matière d'éducation que le Canada suit de près. Divers programmes actuels renforceront le Canada en tant que destination de choix pour les étudiants brésiliens, y compris des programmes fédéraux servant à former les enseignants brésiliens d'anglais dans les pays de langue anglaise et les programmes d'échanges à l'échelle des États. Comme exemple de ce dernier élément, 400 étudiants brésiliens sont venus au Canada à l'automne de 2012 pour passer un semestre dans les écoles secondaires dans l'ensemble du Canada dans le cadre du programme *Ganha o Mundo* (programme « Gagnez le monde ») organisé par l'État de Pernambuco. Le Canada explore maintenant des possibilités de partenariats dans un programme de mobilité internationale semblable, géré par le secrétaire d'État à l'éducation de l'État de São Paulo.

RECOMMANDATION 5

Qu'au cours des 12 prochains mois, le gouvernement du Canada envisage de conclure avec le Brésil un protocole de coopération en matière d'infrastructure pour des investissements stratégiques liés directement à la Coupe du monde de la FIFA de 2014 et aux Jeux olympiques de 2016.

Le gouvernement reconnaît l'importance du secteur de l'infrastructure sur le marché brésilien, notamment compte tenu du programme brésilien d'accélération de la croissance – appelé Programa de Aceleração do Crescimento (le « PAC ») – qui est entré en vigueur au cours des cinq dernières années (près de 800 milliards de dollars pour des projets dans des secteurs comme les chemins de fer, les routes, les ports, les aéroports, la production électrique, les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'hygiène, le logement, le transport urbain, l'électricité et l'eau potable). Pour la Coupe du monde de la FIFA en 2014, environ 15 milliards de dollars seront dépensés par le Brésil pour mettre à niveau les arénes, les infrastructures, les services d'hébergement et les transports. Les Jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro devraient faciliter des investissements de près de 14 milliards de dollars, dont la majeure partie serait consacrée à l'infrastructure, comme les transports urbains, ce qui fait actuellement défaut dans la ville.

Les bureaux du gouvernement du Canada au Brésil se sont employés au cours des dernières années à renforcer la position du Canada dans le secteur des infrastructures par diverses initiatives. En 2011, le ministre Fast a visité le Brésil dans le cadre de son premier voyage à l'étranger en tant que ministre, et a dirigé une mission commerciale axée sur les infrastructures, accompagné par plus de 20 entreprises canadiennes cherchant à fournir des solutions pour des marchés créneaux. Au cours de la visite du Premier ministre Harper la même année, un PE visant à créer un cadre pour la coopération olympique a été signé. Ce PE a mis en lumière la nécessité d'échanger de l'information sur des stratégies et programmes visant à optimiser le développement commercial et les apports d'investissements étrangers et à faciliter et à développer les liens d'affaires entre les pays en cernant les domaines où le Canada peut échanger des avis d'experts et en faisant la promotion d'occasions d'affaires et d'investissement au sujet desquelles des entreprises canadiennes et brésiliennes expriment leur intérêt. Le PE prévoyait aussi une coopération en matière de sécurité, ce qui peut aussi créer des débouchés d'affaires.

Même si le Canada continuera de mettre à profit le PE actuel pour créer des débouchés à l'intention des entreprises canadiennes en ce qui concerne les Jeux olympiques d'été à Rio de Janeiro, l'approche du gouvernement à l'égard de la coopération en matière d'infrastructure est axée sur l'avenir, va au-delà de 2016, et met l'accent sur les mesures à prendre pour placer efficacement les entreprises canadiennes au cours des 10 à 30 prochaines années. Même si l'engagement au niveau gouvernemental doit continuer, la recherche de PE supplémentaires entre le Canada et le Brésil à l'extérieur du PE des Olympiques n'apportera probablement pas de gains ou de résultats supplémentaires en raison de la grande diversité de débouchés en matière d'infrastructures pour les entreprises canadiennes prévues après 2016 et de la complexité des lois en matière d'approvisionnement du Brésil. À ce titre, le gouvernement, par l'entremise du Service

des délégués commerciaux du Canada et Exportation et développement Canada (EDC), demeurera axé sur les liens interentreprises afin de tirer profit des possibilités nombreuses et, encore une fois, variées dans le secteur des infrastructures au Brésil.

Le 15 août 2012, la présidente Rousseff a dévoilé la politique de son gouvernement pour mettre à niveau l'infrastructure de transport et de logistique du Brésil, appelée « Programme d'investissement en logistique » (ou « PIL », selon son acronyme portugais), qui complètera les projets décrits dans le PAC, un important programme d'infrastructure du gouvernement fédéral brésilien. La première phase du PIL mettra l'accent sur l'infrastructure routière et ferroviaire. Une somme de 133 milliards de reals (environ 65 milliards de dollars) en fonds publics sera investie selon un horizon de 25 ans, et la majeure partie des fonds sera distribuée au cours des cinq premières années (2013-2018). L'objectif du nouveau programme consiste à favoriser l'investissement privé en matière d'infrastructure de transport et de logistique en offrant des concessions et d'autres modes de participation du secteur privé (comme les partenariats public-privé – PPP) pour le développement du centre des infrastructures du Brésil.

En raison du PIL, il y aura une demande en équipement, en machinerie, en main-d'œuvre professionnelle, en planification et en savoir lié à l'exécution, ainsi qu'en services de logistique et pour des entreprises en mesure d'assurer la réalisation des opérations de construction. Les entreprises brésiliennes seront probablement des concurrentes de taille étant donné que les soumissions de construction et fonds connexes accordés par la Banque nationale de développement du Brésil sont souvent liés à des clauses de contenu local en matière d'approvisionnement en équipement et en machinerie. Toutefois, il y a aura des débouchés pour les fournisseurs canadiens de biens et services bien préparés, notamment par l'intégration avec les chaînes d'approvisionnement brésiliennes et les partenariats avec les entreprises brésiliennes actives dans le secteur du transport et de la logistique.

À ce jour, les bureaux du gouvernement du Canada au Brésil ont réussi à travailler directement avec les entreprises canadiennes en fonction de leurs forces particulières dans le secteur des infrastructures et des besoins correspondants du Brésil. Ces bureaux ont rehaussé le profil des entreprises et des capacités canadiennes au cours des douze derniers mois par l'intermédiaire d'un certain nombre d'initiatives. Par exemple, l'ambassadeur du Canada au Brésil demande maintenant que les entreprises canadiennes offrant des solutions spécialisées voient leur profil précisément relevé ou soient invitées à participer comme il convient aux réunions à l'échelon du gouverneur ou de décideurs clés. Trois tournées de présentation axées sur des solutions de mobilité urbaine ont été organisées au Brésil. Des délégations brésiliennes ont participé à des événements comme l'expo-conférence du Conseil du bâtiment durable du Canada, Smart Grid Canada (électricité) et la mission d'analyse comparative du secteur des eaux et des eaux usées. L'initiative de la Porte de l'Atlantique était le principal promoteur de Breakbulk South America à São Paulo en décembre 2012.

Tel qu'indiqué dans la réponse à la recommandation 2, les bureaux du gouvernement du Canada au Brésil voient le transport comme le segment de l'infrastructure où le Canada

est le mieux placé. Une percée majeure dans les projets de transport ouvrirait la voie à des débouchés dans d'autres secteurs des infrastructures comme l'eau/les eaux usées, l'électricité, etc. parce que les grandes sociétés brésiliennes sont actives dans l'ensemble des sous-secteurs des infrastructures. Le gouvernement prévoit qu'en « fermant le triangle » entre les nombreux fournisseurs canadiens faisant des affaires avec les entrepreneurs brésiliens et les nombreux investisseurs à la recherche de projets d'infrastructure dans le secteur des transports au Brésil, le Canada a un modèle gagnant pour changer la façon dont il est perçu par ses homologues brésiliens. En raison des tournées de présentation sur la mobilité urbaine, par exemple, le profil du Canada s'améliore et les fournisseurs canadiens se voient accorder une attention plus particulière comme partenaires potentiels par les Brésiliens.

En outre, les délégués commerciaux et EDC ont travaillé en étroite collaboration avec les entreprises canadiennes pour tirer parti des possibilités liées précisément aux prochains événements sportifs majeurs. Les entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication et des médias numériques se sont rencontrées et ont poursuivi leurs discussions avec les comités organisateurs du Brésil pour la Coupe du monde et les Olympiques. Les entreprises du secteur des infrastructures poursuivent activement des offres qui sont annoncées publiquement, alors que les entreprises de formation explorent le potentiel de fournir des services aux deux comités organisateurs et aux divers organismes gouvernementaux. Enfin, selon une perspective de sécurité, les entreprises canadiennes cherchent à mettre à profit au Brésil l'expérience de suivi des médias sociaux qu'elles ont acquise à Londres en 2012, et cherchent à conclure des contrats de sécurité du gouvernement liés tant à la Coupe du monde de 2014 qu'aux Jeux olympiques d'été de 2016, et travaillent également en étroite collaboration avec les forces de sécurité publiques à la mise en œuvre de solutions de formation pour les forces de sécurité brésiliennes.

En 2013-2014, les bureaux du gouvernement du Canada au Brésil et le Service des délégués commerciaux continueront de mettre l'accent sur ces possibilités et de les poursuivre avec dynamisme. Des débouchés découleront très probablement de la liaison avec les ministères gouvernementaux à tous les niveaux et de la collaboration avec les entreprises brésiliennes du secteur des infrastructures qui ont obtenu des contrats pour des projets d'immobilisations de grande envergure (c.-à-d. élargissements de métros et de routes, conception et construction des bâtiments, etc.). Une mission au Canada d'entreprises brésiliennes de construction et d'ingénierie est prévue pour février 2013, comprenant la participation d'Engevix (la plus importante entreprise d'ingénierie du Brésil) ainsi que de l'Organisation des États américains. Une initiative de chaînes de valeur mondiales et d'infrastructure permettra une participation accrue d'Odebrecht S.A. (une importante multinationale brésilienne avec laquelle des délégués commerciaux du Canada ont travaillé à de nombreuses occasions au cours des dernières années) dans de nombreux secteurs, y compris les infrastructures, avec l'objectif d'inviter des cadres responsables du village olympique de Rio de Janeiro à visiter les lieux des Jeux olympiques du Canada et des Jeux panaméricains, y compris des installations sportives canadiennes de calibre mondial comme l'Anneau olympique de Richmond, le Centre des congrès de Vancouver, l'aréna du lac Trout, le Centre de sports d'hiver de l'UBC et le

Centre nordique de Whistler à Callaghan Valley, pour rencontrer les entreprises canadiennes expertes en événements sportifs internationaux ainsi que d'autres fournisseurs potentiels de biens et services.

Les bureaux du gouvernement du Canada au Brésil continueront également de favoriser les possibilités et de faciliter les investissements en établissant des réseaux avec des entreprises et des personnes-ressources locales, en fournissant de l'information commerciale stratégique et en communiquant les possibilités connexes aux clients canadiens.

RECOMMANDATION 6

Que le gouvernement du Canada accélère la mise en place d'un partenariat stratégique avec le Brésil mettant à profit leur expérience respective dans le secteur agricole et contribuant à la sécurité alimentaire dans le monde, qu'il facilite la collaboration entre le CRDI et les centres de recherche en agriculture du Brésil et qu'il fasse intervenir directement l'Agence canadienne de développement international et l'Agence brésilienne de coopération (ABC).

Le Brésil est un acteur stratégiquement important en matière de développement. Il jouit d'une influence croissante sur la scène internationale et représente la sixième plus grande économie au monde. Ses organismes d'aide et d'agriculture sont très présents en Haïti et au Mozambique dans les secteurs du développement agricole et de la sécurité alimentaire. En tant que nouveau fournisseur de financement influant pour le développement, le Brésil constitue un acteur de premier plan au sein d'organisations régionales et de tribunes mondiales telles que le G20. C'est pourquoi l'établissement d'une relation approfondie et plus stratégique avec le Brésil en matière d'agriculture pour la promotion de la sécurité alimentaire mondiale pourrait accroître l'influence stratégique du Canada dans les domaines du développement et de la réduction de la pauvreté.

Le programme bilatéral de coopération du Canada en matière de développement au Brésil s'est achevé en mars 2012 avec la fin du fructueux Programme d'échange de connaissances pour la promotion de l'équité (PECPE). Depuis lors, le programme de coopération Canada-Brésil en matière de développement est passé d'un programme conventionnel d'aide technique à un programme reflétant le partenariat stratégique entre les deux pays sur la coopération en matière de développement. Le Canada et le Brésil continuent de traiter de la question de la sécurité alimentaire mondiale au sein de tribunes telles que le Groupe de travail du G20 sur le développement et l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire lancée dans le cadre du G8.

Le PE sur l'efficacité de la coopération internationale au développement, conclu en 2011 entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'Agence brésilienne de coopération (ABC), vise à renforcer la coopération entre le Canada et le Brésil en vue de favoriser la croissance socio-économique dans les pays en développement, en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté (voir la réponse à la recommandation 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur le PE entre l'ACDI et

l'ABC). L'ACDI considère la collaboration et l'engagement stratégique avec de multiples intervenants comme des facteurs essentiels pour atteindre de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire. Par exemple, l'ACDI a soutenu les efforts déployés par le Brésil en Bolivie en vue d'encourager les communautés qui vivent de part et d'autre de la frontière dans la région amazonienne à mettre en commun leurs pratiques exemplaires liées aux pêches durables.

L'ACDI envisagera de conclure des partenariats stratégiques avec le Brésil sur la sécurité alimentaire si la coopération est ancrée dans les principes de l'efficacité de l'aide, si elle permet d'améliorer la prestation de l'aide par l'ACDI, si elle correspond aux objectifs de l'Agence en matière de sécurité alimentaire et si elle entraîne des résultats de développement conformes aux plans nationaux de développement de l'agriculture élaborés par les pays partenaires. Cela permet d'assurer que les pays partenaires soient au premier plan et que les programmes de l'ACDI soient alignés avec les plans et les priorités des pays en développement de manière responsable et transparente.

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) travaille avec le Brésil depuis 1972 et a soutenu près de 300 activités en versant plus de 32 millions de dollars. Aujourd'hui, le CRDI continue de faire des investissements stratégiques en science pratique afin de relever les défis auxquels le Brésil est confronté en matière de développement. Cependant, le CRDI conclut de plus en plus de partenariats avec cette puissance économique et régionale émergente dans le but de promouvoir le développement dans d'autres pays d'Amérique latine, et ce, dans une vaste gamme de secteurs, notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le CRDI, l'ACDI et la société brésilienne de recherche en agriculture (EMBRAPA) appuient conjointement la recherche agricole pour le développement par l'intermédiaire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), un groupe d'organisations influent qui réalise et finance des travaux de recherche agricole pour favoriser le développement. Par l'entremise du GCRAI (dont le Canada a collaboré au fondement avec le CRDI et l'ACDI), le CRDI et l'EMBRAPA cherchent actuellement des façons de conclure des partenariats en vue de mettre en œuvre des initiatives d'intérêt commun sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ces initiatives se fonderont sur l'expérience d'EMBRAPA en recherche agricole, ainsi que sur l'expertise acquise par le CRDI découlant des divers partenariats internationaux qu'il a conclus avec des bailleurs de fonds pour la recherche sur le développement.

Le CRDI investit également dans plusieurs projets de recherche et réseaux de recherche régionaux qui répondent aux demandes de conseils stratégiques fondés sur des données probantes dans des domaines comme le développement local et rural, l'agriculture dans les régions côtières et l'adaptation aux changements climatiques en vue de protéger, par exemple, les revenus et les moyens de subsistance des agriculteurs. Parmi les nombreuses initiatives mises en œuvre, on compte des travaux de recherche axés sur la gestion agricole dans les zones situées près d'installations urbaines afin de prévenir la propagation de maladies à transmission vectorielle. Un bon exemple d'un tel réseau de recherche est le réseau sud-américain en économie appliquée (SAN), anciennement

connu comme le réseau de recherche économique du MERCOSUL, dont le CRDI a contribué au fondement en 1999. Le réseau sud-américain, qui regroupe plus de 100 chercheurs reconnus d'Amérique latine, fournit des données de recherche pertinentes à des parlementaires et des organisations régionales importantes afin d'aider à orienter les politiques et les pratiques dans plusieurs secteurs clés. Le réseau, dont les membres proviennent de plusieurs centres de recherche du Brésil et de onze autres pays, reçoit un financement de 1,2 million de dollars de la part du CRDI afin qu'il puisse étudier des modèles d'accroissement de l'intégration régionale. Parmi les enjeux abordés dans le cadre des projets, on traitera de la façon d'intégrer de manière efficace les petits exploitants agricoles dans la production alimentaire et les chaînes de valeur du système agricole de la région.

De plus, le CRDI rencontre régulièrement des hauts dirigeants de l'ABC pour discuter de la possibilité de financer conjointement des centres d'excellence en recherche au Brésil. Ces centres permettraient de mener à bien les travaux scientifiques essentiels à l'élaboration de politiques et de pratiques éclairées, y compris dans le domaine de la recherche en agriculture. En novembre 2012, le président du CRDI et le directeur régional pour l'Amérique latine et les Antilles ont rencontré le nouveau directeur de l'ABC pour faire progresser le dialogue sur de futures ententes de collaboration entre les deux organisations. Le CRDI continuera de travailler avec l'Agence, ainsi qu'avec d'autres institutions brésiliennes qui jouent un rôle de premier plan pour soutenir le programme de coopération internationale de l'ABC.

À la suite de ces rencontres avec l'ABC, le CRDI propose d'organiser une activité d'apprentissage en collaboration avec le MAECI et l'ACDI afin de discuter du rôle du secteur privé dans le développement durable et équitable. Cette activité serait axée sur le rôle de la recherche et des centres de recherche pour la production de données probantes afin de favoriser des partenariats public-privé en matière de développement et d'autres formes d'engagement du secteur privé. Le CRDI continuera également de collaborer étroitement avec certaines institutions brésiliennes qui fournissent du soutien technique, stratégique et de mise en œuvre aux activités de l'ABC.

Comme le CRDI apporte depuis longtemps son soutien à des projets de recherche agricole axés sur les résultats pour favoriser le développement, il nouera un partenariat avec un bailleur de fonds brésilien en matière de recherche dans le but d'examiner les relations de collaboration en recherche financées par le Brésil dans les domaines de l'agriculture et de la santé humaine. Le projet aidera à orienter les futures mesures et les futurs investissements dans ces domaines, qui sont fondamentaux pour assurer le développement continu du pays et son engagement avec la communauté internationale, y compris avec le Canada.

Outre le travail accompli par l'ACDI et le CRDI, le Comité consultatif sur l'agriculture offre des possibilités uniques de coopération agricole. Le ministère brésilien de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement alimentaire, le ministère canadien de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont démontré un haut niveau d'engagement avec le CCA. Les secteurs

prioritaires de la coopération et de la collaboration en matière d'agriculture comprennent : la réalisation de progrès quant aux enjeux sur le commerce bilatéral, comme les enjeux sanitaires et phytosanitaires; le partage de renseignements et de pratiques exemplaires sur les politiques agricoles nationales et internationales, y compris les politiques relatives au faible taux d'organismes génétiquement modifiés et les négociations d'accords de libre-échange avec des pays tiers; et la collaboration technique conjointe en matière d'initiatives en recherche, en science et en agroenvironnement. De plus, le CCA sert de plateforme polyvalente pour intensifier les initiatives actuelles en cernant de nouvelles possibilités d'engagement et en coordonnant et en facilitant la mise en œuvre de projets conjoints d'agriculture. À l'heure actuelle, les moyens employés pour élargir la portée du CCA et optimiser la collaboration comprennent la promotion de l'engagement de l'industrie et l'examen des possibilités de déployer des efforts communs dans les domaines de la sécurité alimentaire à l'échelle nationale et internationale.

RECOMMANDATION 7

Que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale et d'autres ministères et organismes compétents, continue de resserrer ses liens de coopération avec le Brésil en matière de sécurité et de défense, et qu'il développe des partenariats stratégiques dans ce domaine, c'est-à-dire :

- **qu'il collabore avec ses homologues brésiliens en vue de former les patrouilles et les organismes de surveillance dans les zones éloignées, notamment dans les airs et sur les eaux;**
- **qu'il réalise des échanges d'officiers et des projets visant à développer les relations déjà établies grâce au Programme d'instruction et de coopération militaires;**
- **qu'il tienne, conjointement avec l'armée brésilienne, des exercices de maintien de la paix et des exercices humanitaires et de secours en cas de catastrophe.**

Conformément à l'approche générale adoptée par le gouvernement concernant son engagement dans les Amériques, la coopération en matière de défense et de sécurité entre le Canada et le Brésil s'est considérablement accrue au cours des dernières années, comme le témoignent les nombreuses visites de haut niveau effectuées depuis 2009 entre les deux pays, le lancement, en 2010, de pourparlers politico-militaires et militaro-militaires réguliers, ainsi que les rencontres régulières entre les états-majors de leurs armées, leurs marines et leurs forces armées. Le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes (MDN/FC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) aident également le Brésil à se préparer à accueillir la Coupe du monde de la FIFA en 2014 et les Jeux olympiques et paralympiques de 2016 en partageant les leçons apprises sur la sécurité et la gestion frontalière lors de grands événements.

En janvier 2013, le Programme de partenariat mondial du MAECI a parrainé une équipe de la GRC afin qu'elle puisse donner de la formation spécialisée sur les incidents

critiques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires à des premiers intervenants brésiliens pour lutter contre d'éventuels actes de terrorisme commis à l'aide d'armes de destruction massive, alors que le pays se prépare à tenir des événements internationaux de haut niveau, notamment la Coupe du monde de la FIFA en 2014 et les Jeux olympiques en 2016.

À l'avenir, le Canada continuera de renforcer sa coopération avec le Brésil sur les plans de la défense et de la sécurité. Par exemple, le MDN/les FC négocient actuellement un accord de coopération en matière de défense, ayant force de traité, avec le Brésil afin d'aider à orienter la coopération future dans une vaste gamme de domaines, y compris le secours humanitaire et en cas de catastrophe, le soutien à la paix, les opérations et les exercices conjoints, l'industrie et l'approvisionnement en matériel de défense, les échanges de personnel et la formation. En outre, l'ASFC négocie un accord d'assistance mutuelle en matière douanière ayant force de traité avec le Brésil qui permettrait d'échanger des renseignements douaniers pour prévenir les infractions relatives aux douanes, ainsi que pour enquêter et mettre en œuvre des mesures de lutte concernant ces infractions, de façon à veiller à la sécurité et la prospérité des deux pays.

PATROUILLES/SURVEILLANCE DANS LES ZONES ÉLOIGNÉES : La collaboration actuelle entre le Canada et les forces armées du Brésil pour la formation de patrouilles et d'organismes de surveillance aériens et maritimes dans les zones éloignées est limitée, bien que les deux pays aient discuté, à l'occasion de récentes discussions et réunions bilatérales sur la défense, de leur expérience commune pour ce qui est de défendre des territoires vastes et peu densément peuplés et de mener des opérations dans des environnements extrêmes. Cet aspect de la collaboration entre les deux pays pourrait d'ailleurs faire l'objet de futures discussions stratégiques. Cependant, le Canada et le Brésil collaborent sur le plan de la défense et de la sécurité dans le domaine de l'aérospatiale en partageant de l'information. Par exemple, les deux pays sont membres de la Charte internationale « Espace et catastrophes majeures ». Fondée en 1999 par l'Agence spatiale européenne, le Centre national d'études spatiales de la France et l'Agence spatiale canadienne, cette charte est le fruit d'une collaboration internationale entre des propriétaires et des opérateurs de satellites d'observation de la Terre visant à fournir aux responsables de la gestion des urgences, y compris le personnel militaire, un accès rapide aux données recueillies par satellite en cas de catastrophe d'origine naturelle ou humaine. Le Canada transmet régulièrement les données de ses satellites RADARSAT en appui à cet effort collaboratif. L'agence spatiale brésilienne est devenue la 10^e agence à signer la Charte en 2011, et partage les données recueillies par les satellites d'exploration des ressources terrestres Chine-Brésil.

Le Brésil a également exprimé un intérêt à collaborer avec le Canada pour ce qui est de la surveillance des conditions météorologiques côtières et des catastrophes naturelles en utilisant la technologie des radars à synthèse d'ouverture orbitaux. Cependant, cette possibilité de collaboration, et toute autre forme de coopération aérospatiale, avec le Brésil n'en est qu'à ses débuts et devra faire l'objet de discussions approfondies. En décembre 2012, le Canada et le Brésil ont lancé des discussions préliminaires en vue d'entamer un dialogue sur la coopération spatiale, une mesure qui a été annoncée par le

Premier ministre Harper et la présidente Rousseff à Brasília en août 2011.

PICM : Depuis 1998, 283 membres des forces armées brésiliennes ont reçu de la formation parrainée par le PICM du Canada dans des domaines comprenant les relations civiles-militaires, les affaires publiques, les opérations de maintien de la paix, la langue anglaise et française et des cours élémentaires de commandement et d'état-major. Le MDN/les FC se fondent sur cette initiative continue pour organiser des échanges d'officiers et des projets. Par exemple, les membres des forces militaires brésiliennes se voient régulièrement offrir la possibilité de participer à un programme d'échange d'étudiants dans le cadre des programmes de sécurité nationale, de commandement et d'état-major du Collège des Forces canadiennes de Toronto. Au cours des dernières années, des membres des FC se sont également rendus au Brésil pour suivre des formations en jungle et des instructions de rangers, et pour suivre des cours au collège brésilien de commandement et d'état-major. De plus, un nombre important d'échanges au niveau de l'unité et de visites techniques ont eu lieu depuis 2011, dans des domaines comprenant la recherche et le sauvetage, la planification budgétaire et la coordination, les opérations de tir, la défense aérospatiale, la logistique et l'ingénierie.

EXERCICES CONJOINTS : Le Canada et le Brésil participent déjà à un certain nombre d'opérations et d'exercices multilatéraux, y compris les exercices de combat aérien MAPLE FLAG et CRUZEX, les jeux de guerre navale multilatéraux, l'exercice d'interopérabilité PANAMEX et l'opération CARIBBE, qui vise à lutter contre les trafiquants de stupéfiants dans le bassin des Caraïbes et le Pacifique Est. En 2012, pour la première fois, les FC ont piloté un appareil CF-18 jusqu'au Brésil dans le cadre d'un exercice de familiarisation et ont participé, avec le Brésil, à la compétition *Fuerzas Comando*, qui a eu lieu en Colombie et qui porte sur la lutte contre le terrorisme et les opérations spéciales. Le Brésil, quant à lui, a envoyé des observateurs dans le cadre de l'exercice de recherche et de sauvetage SAREX, au Canada. Les deux pays sont reconnus comme des chefs de file internationaux dans le domaine des opérations de maintien de la paix, et cherchent à accroître davantage leur coopération multilatérale et bilatérale à cet égard. En 2011, nos forces armées ont participé à l'exercice HUEMUL, un exercice multilatéral de maintien de la paix dirigé par la Conférence des armées des Amériques. Le MDN/les FC, la GRC et les organismes policiers partenaires du Canada continuent aussi de collaborer avec le Brésil dans le cadre d'opérations de maintien de la paix dans les Amériques et ailleurs dans le monde, y compris la MINUSTAH.

RECOMMANDATION 8

Que le gouvernement du Canada et l'Agence canadienne de développement international collaborent avec l'Agence brésilienne de coopération à la mise en œuvre d'initiatives concrètes qui tiennent compte des pratiques exemplaires et des priorités en matière d'aide internationale.

La relation qu'entretiennent le Canada et le Brésil en matière de développement a évolué d'une relation de donateur à bénéficiaire vers une relation de partenaires de coopération pour le développement. À cette fin, le Canada et le Brésil ont conclu un PE sur

l'efficacité de la coopération internationale au développement à l'occasion de la visite au Brésil du Premier ministre Harper en août 2011. Le PE définit un fondement structurel dans le but de faire progresser notre relation de coopération pour le développement post-aide sur un fondement plus égalitaire. Par l'intermédiaire du PE, l'ACDI et l'ABC ont convenu d'entamer un dialogue politique et des recherches politiques conjointes, de renforcer les liens entre les institutions et de réaliser des activités de coopération technique dans des pays tiers, là où il est possible de le faire.

À l'heure actuelle, le Canada et le Brésil collaborent pour faire progresser le développement en Haïti, où les deux pays financent des projets liés à l'immunisation et la revitalisation des quartiers. Le Canada et le Brésil collaborent aussi en Bolivie afin de promouvoir les pêches durables, et au Mozambique afin d'améliorer les normes de santé et de sécurité au travail.

Le Brésil tient à collaborer avec le Canada dans le cadre d'autres initiatives conjointes, notamment dans les domaines suivants : aide humanitaire, sécurité alimentaire, protection des enfants et des jeunes et aide technique. Sur le plan de l'aide humanitaire, le Brésil a exprimé son intérêt à accroître sa coopération avec le Canada pour ce qui est des politiques de promotion de la paix et d'aide humanitaire, en particulier dans le contexte d'Haïti. Des projets conjoints pourraient être mis en œuvre dans le but de fournir des soins de santé, d'organiser de la formation technique et de renforcer les capacités.

Le Canada souhaite partager des connaissances et des approches dans des domaines de priorité commune, comme la sécurité alimentaire et les enfants et les jeunes. Le Brésil a élaboré et mis en œuvre une politique hautement efficace contre la famine pour sa propre population, et s'est fait connaître sur la scène internationale pour ses programmes de protection de revenu, tel que *Bolsa Familia*, un programme de distribution de revenu qui touche une gamme d'enjeux sociaux, y compris la fréquentation scolaire, la vaccination des enfants et la main-d'œuvre infantine. La transmission de l'expertise du Brésil dans ce type de programmes vers d'autres pays en développement est très prometteuse.

L'ACDI et l'ABC se consultent afin de trouver d'autres domaines dans lesquels elles pourraient coopérer. Par exemple, l'ACDI étudie des possibilités de financement conjoint dans le domaine de l'aide technique, y compris la formation de formateurs, dans le secteur pétrolier et gazier de l'Afrique. Toutefois, bien que l'ACDI soit consciente des avantages que présente la coopération conjointe, ces initiatives sont plus efficaces lorsqu'elles sont axées sur la demande, sur une valeur ajoutée réelle et sur le principe de la division du travail et lorsqu'elles sont fondées sur des relations bilatérales existantes avec des pays partenaires en matière de développement. L'ACDI envisagera de coopérer conjointement avec le Brésil dans le cadre d'initiatives qui visent à améliorer l'efficacité de la prestation d'aide, qui correspondent aux objectifs et aux priorités internationales des deux pays et qui donnent des résultats conformes aux plans de développement nationaux des pays partenaires.

Le Brésil communique de manière proactive avec des donateurs traditionnels, tel que le Canada, et a conclu des accords avec plusieurs autres acteurs traditionnels (y compris le

DFID du Royaume-Uni, AusAID, USAID, etc.), mais n'aspire pas à adhérer au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Par l'intermédiaire de son engagement avec l'ABC sur des enjeux touchant à la question du développement, particulièrement son dialogue stratégique, l'ACDI espère contribuer à une amélioration de l'alignement avec les principes de l'efficacité du développement, qui constituent le fondement de toutes ses initiatives de coopération en matière de développement.

Ce partenariat avec le Brésil respecte également les principes définis dans le Partenariat mondial de Busan pour une coopération au développement efficace (2011), qui reprend les principes de l'efficacité de l'aide compris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) et le Programme d'action d'Accra (2008). Le Partenariat de Busan tient également compte de l'influence qu'ont les nouveaux acteurs, telles que les économies émergentes comme le Brésil et les intervenants de la société civile, sur les résultats en matière de développement, ainsi que de l'importance que revêt l'optimisation de divers partenariats et flux de financement.

Le CRDI et l'ABC ont en commun divers partenaires. Un grand nombre de ces institutions partenaires, comme l'EMBRAPA, l'Institut de recherche économique appliquée et l'Institut national de recherche sur la santé (Fundacao Fiocruz), fournissent des recommandations stratégiques et politiques, ainsi que du soutien technique et de mise en œuvre pour l'ABC. Le CRDI continuera de travailler avec ces entités, ainsi qu'avec d'autres institutions brésiliennes qui jouent un rôle de premier plan pour appuyer le programme de coopération internationale de l'ABC.

RECOMMANDATION 9

Que le gouvernement du Canada :

- **modifie les politiques et les programmes afin que le visa pour entrées multiples valide pendant 10 ans puisse être transféré à un nouveau passeport quand le passeport du titulaire expire durant la période de validité du visa;**
- **étudie la faisabilité d'accroître les ressources de la section des visas et de l'immigration de la mission diplomatique du Canada à São Paulo chargée de l'approbation de toutes les demandes de visa émanant du Brésil;**
- **détermine, sans délai, si le Brésil répond aux conditions qui permettraient d'exempter les citoyens brésiliens désireux de se rendre au Canada de l'obligation de visa.**

VISAS POUR ENTRÉES MULTIPLES : Le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* exige actuellement que la période de séjour autorisée d'un ressortissant étranger au Canada soit limitée par la période de validité de son passeport. Par conséquent, la période de validité des visas de visiteur est inférieure à celle autorisée par le passeport du requérant (généralement un mois) pour s'assurer que leur séjour autorisé n'excède pas la date d'expiration de leur passeport.

La validité du visa est liée au passeport pour s'assurer que les titulaires puissent revenir dans leur pays avant la date d'expiration du passeport. Bien qu'un titulaire puisse tenter de renouveler son passeport, le remplacement ou le renouvellement de son passeport actuel ne sont pas garantis.

Le gouvernement cherche toujours des façons d'améliorer ses programmes et ses politiques. Le transfert des visas, ou la dissociation des périodes de validité du visa et du passeport, est une mesure sur laquelle Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) continuera de travailler, alors que de nouveaux outils pour faire face aux risques sont mis en œuvre. Le gouvernement du Canada doit assurer l'équilibre entre la facilitation de l'entrée des visiteurs légitimes au Canada et la sécurité des Canadiens.

ACCROISSEMENT DES RESSOURCES : Étant donné le nombre considérable de demandes de résidence temporaire (RT) reçues à São Paulo au cours des trois dernières années, CIC a étudié de façon constante les façons de répondre à cette demande sans précédents tout en conservant le niveau de qualité élevé des services auquel s'attendent les clients.

Au cours des deux dernières années, des centres de réception des demandes de visa (CRDV) ont été mis sur pied à São Paulo, à Rio de Janeiro et à Brasília. Cela a permis de simplifier le traitement des demandes de RT et d'alléger l'énorme fardeau du bureau des visas de São Paulo. Outre les CRDV, des ressources ont été affectées dans le but d'établir des installations d'impression à distance à Brasília et à Rio de Janeiro. Les diplomates et les chefs d'entreprises du Brésil peuvent maintenant obtenir des visas sécurisés rapidement sans devoir envoyer leur passeport à São Paulo.

En 2012, un agent canadien (AC) supplémentaire a été affecté au bureau des visas de São Paulo. Ce bureau constitue maintenant le plus important bureau de ce type en Amérique du Sud, et le deuxième plus important bureau de ce type dans l'hémisphère occidental. Il emploie de façon permanente cinq AC et trois agents recrutés sur place. De plus, en raison de sa charge de travail considérable, le bureau de São Paulo reçoit régulièrement des agents en affectation temporaire (AT) afin de maintenir la qualité de son service. Trois agents en AT se rendront à São Paulo au début de 2013 pour contribuer au traitement du nombre accru des demandes saisonnières afin de respecter les délais de traitement.

São Paulo fournit maintenant un niveau de service supérieur à la plupart des bureaux de visas canadiens dans le monde. CIC continue d'envisager d'autres façons de répondre à la demande pour les visas canadiens, qui ne cessera de s'accroître au cours des prochaines années.

EXEMPTION DE L'OBLIGATION DE VISA : Conformément au cadre politique du Canada en matière de visa, CIC surveille régulièrement les conditions et les tendances de chaque pays, les changements dans les facteurs de risque, les mouvements migratoires et les migrations irrégulières pour déterminer si le pays peut ou non être exempté de l'obligation de visa. Les décisions quant aux exigences en matière de visa sont fondées

sur une évaluation du pays en fonction de divers critères définis.

Le gouvernement continuera de surveiller les conditions au Brésil. Bien que CIC ait constaté plusieurs développements positifs au Brésil, il ne prévoit pas revoir l'obligation de visa à l'heure actuelle. Des représentants du Canada seront heureux de fournir de plus amples renseignements à ce sujet directement au gouvernement du Brésil.

RECOMMANDATION 10

Que le gouvernement du Canada entreprenne des projets commerciaux avec les pays du MERCOSUL et qu'il y collabore.

Par l'intermédiaire de la Stratégie commerciale mondiale et de la Stratégie d'engagement du Canada dans les Amériques, le gouvernement a élaboré un ambitieux programme qui comprend l'examen des diverses possibilités d'accroître les relations commerciales avec des économies émergentes en Amérique latine.

Le Canada ne peut pas conclure d'accords de libre-échange avec des États-membres du MERCOSUL, car ils négocient en bloc. Comme il a été mentionné dans le rapport du Comité de mai 2011 à ce sujet, le gouvernement a entamé des discussions commerciales préliminaires avec le MERCOSUL (qui comprenait à ce moment l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay) dans le but d'étudier la possibilité de conclure un accord de libre-échange entre le Canada et le MERCOSUL. Des représentants des deux parties ont tenu trois rencontres en personne, ainsi que de nombreuses vidéoconférences et téléconférences pendant ce processus d'exploration fructueux, qui a pris fin en mai 2012. À l'heure actuelle, les deux parties évaluent les résultats des discussions avant de prendre toute décision sur les prochaines étapes à franchir. Les deux parties demeurent en étroite liaison pendant leur analyse respective. Outre les considérations particulières en matière de politique commerciale, le Canada tient notamment compte des pratiques et de l'orientation des pays du MERCOSUL en matière de politique économique, ainsi que des changements à la composition de cet organisme.

Le gouvernement cherche toujours à mettre en place et à promouvoir des mécanismes bilatéraux qui favorisent le commerce et l'investissement et qui tiennent compte des tendances actuelles quant à ces enjeux. À l'heure actuelle, le Canada dispose d'accords en matière d'imposition avec l'Argentine, le Brésil et le Venezuela (qui a récemment été admis au sein du MERCOSUL), d'un accord d'échange de renseignements fiscaux qui sera conclu avec l'Uruguay, ainsi que d'accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers avec l'Argentine, l'Uruguay et le Venezuela. Bien que les États-membres du MERCOSUL aient déjà établi plusieurs mécanismes bilatéraux, le gouvernement continue de saisir les occasions de discuter d'enjeux de collaboration mutuelle de façon à accroître les possibilités de tirer profit des débouchés commerciaux, notamment dans le domaine des STI. En se fondant sur un intérêt mutuel et sur l'engagement du Brésil en matière de STI, le gouvernement réalise des activités par l'entremise du Plan d'action (signé en 2010) en mettant l'accent sur le renforcement de la relation des deux pays en matière de STI. L'Argentine a fait part de son intérêt à

collaborer avec le Canada sur les plans des STI, et des discussions préliminaires avec des chercheurs universitaires sur de possibles initiatives ou échanges dans ce domaine ont eu lieu. Le CRDI dispose d'un bureau régional en Uruguay, où le siège social du MERCOSUL est situé. Le CRDI a mis en place un programme dynamique dans la région dans le but de soutenir des groupes de réflexion et des réseaux de recherche influents qui cherchent à déterminer des mesures concrètes pour favoriser une croissance économique durable et inclusive, ainsi que l'ouverture et la transparence dans l'élaboration des politiques des pays du MERCOSUL.

Le gouvernement met en œuvre un programme commercial solide avec le Brésil et avec les autres membres du MERCOSUL. Par l'intermédiaire du Service des délégués commerciaux et de la représentation d'EDC à l'étranger, le Canada mobilise les secteurs public et privé des pays du MERCOSUL. De concert avec les autres programmes commerciaux du gouvernement, les activités de représentation d'EDC au Brésil et au Pérou cherchent à améliorer les possibilités au moyen de solutions de financement, d'assurance et de cautionnement; en 2011, ces mesures ont permis de soutenir un volume d'affaires de 3,5 milliards de dollars pour des entreprises canadiennes dans des pays membres du MERCOSUL.

BRÉSIL : Outre les initiatives mises en œuvre par le Canada et le Brésil mentionnées dans les réponses aux recommandations 1 et 2, le gouvernement du Canada est déterminé à poursuivre son engagement bilatéral et à saisir des occasions commerciales dans le cadre d'un plan consolidé axé sur un accès approfondi et sur une présence nationale accrue dans le pays au moyen de six bureaux commerciaux et d'un effectif de 30 employés. Des engagements en matière de programmation ont été pris afin de tirer profit de débouchés dans des secteurs clés où le Canada peut mettre à profit ses capacités et accroître ses débouchés, notamment : l'aérospatiale, la technologie propre, l'éducation, la technologie de l'information et de la communication, les infrastructures et l'industrie pétrolière et gazière. En ce qui a trait à l'aérospatiale, les programmes commerciaux visent à faciliter les liens de la chaîne d'approvisionnement (directs ou indirects) entre les fournisseurs canadiens et les fabricants d'équipement d'origine. Pour la technologie propre, l'accent est mis sur une sensibilisation accrue quant aux technologies de pointe et aux capacités uniques du Canada au moyen d'initiatives ciblées visant les acheteurs brésiliens les plus prometteurs dans ce secteur. En éducation, le gouvernement du Canada œuvre à la diversification de ses efforts au-delà des mesures de recrutement des étudiants pour pénétrer des secteurs tels que la formation spécialisée ou la formation technique par l'intermédiaire de liens entre établissements. Pour ce qui est de la technologie de l'information et de la communication, l'accent est mis sur la technologie sans fil, les jeux, l'animation, les effets spéciaux, la simulation, les applications mobiles et les services commerciaux mobiles. Dans le secteur pétrolier et gazier, les efforts seront concentrés sur la recherche de débouchés dans l'installation d'oléoducs, l'exploration des terres et les activités de production, ainsi que les services de formation pour l'exploitation extracôtière. En ce qui concerne les infrastructures, des efforts sont mis pour assurer la liaison entre les investissements faits par le gouvernement dans les infrastructures, les partenariats public-privé et les investissements et le financement des pensions afin d'évaluer les capitaux et de favoriser une approche à long terme en matière

d'investissement qui comprend également la facilitation de la pénétration des marchés tiers par l'entremise d'engagements bilatéraux avec le secteur privé.

ARGENTINE : En Argentine, le gouvernement cherche principalement des débouchés commerciaux dans des secteurs prioritaires clés, tels que le pétrole et le gaz, les technologies et les services miniers, la technologie propre (y compris l'énergie nucléaire), la technologie de l'information et de la communication, les infrastructures et les services connexes, au moyen de programmes de développement commercial. Dans le secteur minier croissant en Argentine, les activités de programmes permettent de mettre en valeur le leadership des entreprises canadiennes et leur rôle en tant qu'investisseurs responsables, tout en cherchant à maximiser la participation des fournisseurs canadiens d'équipement et de services dans le cadre de projets touchant à toute la gamme des activités minières durables. Cependant, les restrictions imposées par l'Argentine sur les marchandises importées, la lourdeur des formalités administratives, les délais et le contrôle des changes ralentissent les activités minières du Canada dans ce pays. Le gouvernement fait également la promotion des débouchés dans le secteur des réseaux de prochaine génération et des télécommunications sans fil afin d'encourager les petites et moyennes entreprises canadiennes à appliquer dans les créneaux de l'information et des communications. De grands efforts sont également déployés afin d'obtenir de nouveaux marchés pour de l'équipement, des composants et des services en vue de fournir des services de technologie nucléaire canadienne en Argentine. La visite du ministre Fast en Argentine en mars 2012 a témoigné de la détermination du gouvernement du Canada à resserrer ses liens commerciaux et économiques avec ce pays.

PARAGUAY : L'engagement économique du Canada au Paraguay est plutôt modeste à l'heure actuelle; cependant, les nouvelles possibilités commerciales découlant des investissements stratégiques dans les industries et les infrastructures paraguayennes pourraient entraîner un accroissement de la présence du Canada dans ce pays au cours des prochaines années. Ces projets, qu'ils soient financés au privé ou au public ou qu'ils reçoivent des prêts d'une banque multilatérale de développement, semblent toucher des domaines dans lesquels le Canada possède de grandes capacités, notamment l'infrastructure énergétique. Le gouvernement soutient les activités de développement commercial au Paraguay axées sur l'agroalimentaire, l'énergie, l'exploitation minière/extraction des métaux, et les infrastructures. L'honorable Ed Fast a effectué sa première visite à l'étranger en tant que ministre du Commerce international au Paraguay en juin 2011, afin de lancer des pourparlers préliminaires sur un éventuel accord de libre-échange avec la région du MERCOSUL et de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada dans ce pays.

URUGUAY : Grâce à ses programmes commerciaux en Uruguay, le gouvernement a jeté le fondement d'une participation canadienne accrue pour ce qui est du commerce et des possibilités d'investissements dans les domaines de l'aérospatiale, des mines, des services d'infrastructure et de la foresterie. Alors que l'Uruguay cherche à accroître son soutien institutionnel pour élargir et moderniser ces secteurs, le gouvernement continuera à collaborer avec les secteurs public et privé en vue de tirer profit des débouchés commerciaux qui se présenteront. À titre d'exemple, les efforts du gouvernement pour

tirer profit de nouveaux débouchés comprennent des activités de programmes commerciaux récemment mises en œuvre pour accroître la présence des universités canadiennes afin de renforcer la coopération et les échanges de spécialistes (deux exemples clés : le collège Red River et l'Université de Dalhousie).

VENEZUELA : Au Venezuela, le gouvernement du Canada appuie les mesures de développement commercial dans les secteurs touchant à la technologie, à l'équipement et aux services d'experts-conseils liés aux activités d'extraction du pétrole lourd du pays, dans des créneaux tels que les services d'ingénierie et de construction, les services financiers et juridiques, les télécommunications et la sécurité, ainsi que dans la prestation de soutien aux exportateurs canadiens de produits agroalimentaires. Le Venezuela est le quatrième plus important marché d'exportation du Canada en Amérique latine et dans les Antilles. Bien que la relation commerciale entre le Canada et le Venezuela soit déjà bien établie et que cette relation dispose d'exportations annuelles d'une valeur de 607,3 millions de dollars (2011), d'un accord sur la protection des investissements étrangers (APIE) en vigueur depuis 1998 et d'un accord sur la double imposition (ADI) en vigueur depuis 2004, en plus de l'adhésion du Venezuela au MERCOSUL (juillet 2012), le gouvernement continuera de promouvoir son engagement commercial avec ce partenaire dans le contexte de son programme commercial.